

Luc-la-Primaube, le 17 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Luc-la-Primaube, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe SADOUL, Maire et Président de la séance.

Étaient présents : Mme GOMBERT Dominique, M. BESSIERE Alain, Mme CENSI Martine, M. ALBINET Cédric, Mme PETIT Florence, M. THUERY Yves, M. CATALA Guy, M. DELHEURE Christian, M. PORTAL Laurent, Mme VAYSSETTES Ghislaine, Mme ROQUES-LIENARD Françoise, M. BARBIER DE REULLE Dominique, Mme DOUZIECH Véronique, M. VERVIALLE Sébastien, M. VACQUIER Nicolas, Mme GAMEL Catherine, Mme LACAZE Marie-Paule, Mme COLONGES Catherine, M. ROMIGUIERE David, M. BARTHES Nicolas, M. MAYMARD Benjamin et M. LAYE Sébastien.

Représenté(e)s : Mme BAILLET SUDRE Isabelle, Mme MAZARS Florence et Mme CAVALIE Gwilaine ayant donné respectivement procuration à M. SADOUL Jean-Philippe, M. PORTAL Laurent et à Mme COLONGES Catherine.

Absent(e)s et excusé(e)s : M. CASTANIE Christophe, Mme SALVAT Marlène et Mme BEDEL Sarah.

Secrétaire de séance : M. MAYMARD Benjamin.

NOTES	VOTES
CADRE DE VIE ET FINANCES	
APPROBATION DE LA PROCEDURE DE CONVOCATION EN URGENCE DU CONSEIL MUNICIPAL	Unanimité
RETRAIT DE LA DELIBERATION 230126DL10 AYANT POUR OBJET LA FIXATION DU TAUX DES TAXES LOCALES - ANNEE 2023	Unanimité
FIXATION DU TAUX DES TAXES LOCALES - ANNEE 2023	Unanimité



Le Maire,

Jean-Philippe SADOUL